

# LE SOMMET

Juin 2011



La famille  
au coeur de la *nature*  
SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES



## SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES reçoit ses bénévoles

Votre municipalité  
vous informe  
2

Nouvelles de la MRC  
17

Organismes de loisirs  
et communautaires  
18

Bibliothèque  
26



Afin de remercier les gens qui prennent le temps de rendre service et qui contribuent ainsi à améliorer la qualité de vie de la communauté, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a reçu ses bénévoles, dimanche le 1<sup>er</sup> mai dernier.

Cette activité regroupait 160 personnes à l'Hôtel Val-des-Neiges dans le cadre d'un déjeuner-brunch.

Actuellement, la municipalité peut compter sur plus de 250 bénévoles répartis dans vingt-cinq organismes qui œuvrent au niveau sportif, culturel ou communautaire.



### Calendrier



Conception et montage:  
Imprimerie Blouin Inc.  
2900 exemplaires

Responsable du journal:  
Martin Pouliot  
Directeur des loisirs

Pour tout commentaire:  
Martin Pouliot  
418 826-2253  
Le Sommet  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges  
33, rue de l'Église  
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

Note:  
Les auteurs sont les seuls responsables  
du contenu des articles.

Vous pouvez consulter notre site internet au:  
[www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

De plus, communiquez avec nous  
aux adresses électroniques suivantes:

Pour rejoindre :  
Service d'urbanisme  
Chantale Richard  
[urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca)

Émission des permis et inspections  
Simon Demers  
[inspection@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:inspection@saintferreollesneiges.qc.ca)

Loisirs  
Martin Pouliot  
[loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca)

Direction générale  
François Drouin  
[directeur@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:directeur@saintferreollesneiges.qc.ca)

Secrétariat et taxation  
Lousianne St-Gelais  
[munferreol@oricom.ca](mailto:munferreol@oricom.ca)  
Manon Larouche  
[info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)

### Juillet

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 - Bibliothèque	4 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest)	5	6 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	7 - Bibliothèque	8	9
10 - Bibliothèque	11 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ☼	12 - Réunion du CCU	13 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	14 - Bibliothèque	15	16
17 - Bibliothèque	18 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	19	20 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	21 - Bibliothèque	22	23
24/31 - Bibliothèque	25 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ☼	26 - Réunion du CCU, ass. spéciale	27 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	28 - Bibliothèque	29	30

# Calendrier

## Août

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest)	2	3 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	4 - Bibliothèque - Fin du camp Le Ram	5	6
7 - Bibliothèque	8 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	9 - Bibliothèque - Réunion du CCJ, ass. spéciale	10 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	11 - Bibliothèque Fin du camp Ados-Aventure	12 - Fin du camp Les Explorateurs	13 - Fête familiale aux Sept-Chutes
14 - Bibliothèque	15 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	16 - Bibliothèque	17 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque ***	18 - Bibliothèque	19	20
21 - Bibliothèque	22 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	23 - Réunion du CCJ	24 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	25 - Bibliothèque	26	27
28 - Bibliothèque	29 - Cueillette des ordures (secteur ouest)	30	31 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque			

## Septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 - Bibliothèque	2	3
4 - Bibliothèque	5 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	6 - Bibliothèque - Inscription programmation Loisirs	7 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque - Inscription programmation Loisirs	8 - Bibliothèque	9	10
11 - Bibliothèque	12 - Séance du conseil municipal - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Début des activités	13 - Bibliothèque - Réunion du CCJ, ass. spéciale	14 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	15 - Bibliothèque	16	17
18 - Bibliothèque	19 - Cueillette des ordures (secteur ouest) - Recyclage ♻️	20 - Bibliothèque	21 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	22 - Bibliothèque	23	24
25 - Bibliothèque	26 - Début des camps - Cueillette des ordures (secteur ouest)	27 - Bibliothèque - Réunion du CCJ	28 - Cueillette des ordures (secteur est) - Bibliothèque	29 - Bibliothèque	30	



## LA VIE MUNICIPALE... EN BREF

### PERMIS DE BRÛLAGE

En vertu du règlement #90-252, il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air entre le 15 avril et le 31 octobre de chaque année, à moins d'avoir un permis de brûlage du garde-feu municipal. Par contre, les feux dans les récipients (cuves de sécheuse, carrées de briques) sont autorisés à moins qu'une interdiction pour ceux-ci soit en vigueur.

Le permis est gratuit et pour l'obtenir, vous pouvez vous adresser, 48 heures à l'avance, à monsieur Marc Racine au 418 826-2147 (résidence) ou au 418 520-1808 (cellulaire).

Quiconque contrevient au règlement peut être passible d'une amende de 100 \$ et les frais.

### EAU POTABLE

Concernant l'usage extérieur de l'eau, il est interdit :

- Entre le 15 mai et le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, d'utiliser l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour arroser une pelouse, sauf aux conditions et périodes suivantes :
  - a) pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique pair : le mardi entre 19 h et 24 h;
  - b) pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique impair : le jeudi entre 19 h et 24 h;
- de nettoyer les entrées d'automobile avec un boyau d'arrosage utilisant l'eau provenant de l'aqueduc municipal, sauf une fois au printemps, avant le 15 mai;
- de laisser couler l'eau de l'aqueduc municipal inutilement;
- de remplir les piscines plus d'une fois par année.

Par contre, pour les propriétaires qui ensemencent une nouvelle pelouse ou pose de la tourbe, une autorisation d'arroser pour une période de quinze (15) jours est consentie sur l'obtention d'un permis de la municipalité.

### COMPTES DE TAXES

Pour ceux et celles qui n'ont pas joint de chèques postdatés pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> versements de taxes, nous vous rappelons que les prochains versements sont dus le 28 juin et le 28 septembre 2011.

### FEUX À CIEL OUVERT

Des modifications ont été apportées au règlement #00-406 concernant la sécurité et l'ordre afin de donner des pouvoirs aux agents de la Sûreté du Québec pour qu'ils puissent intervenir au regard des feux.

Dorénavant, ils pourront émettre des avis d'infraction dans les situations suivantes :

- a) dans un endroit public,
  - la personne n'a pas obtenu d'autorisation du service incendie;
  - le feu est à moins de 25 mètres de tout bâtiment.

b) sur un terrain privé,

- la personne n'a pas obtenu d'autorisation du service incendie;
- le feu est localisé à moins de 6 mètres de tout bâtiment, ou boisé ou de toute matière combustible;
- le combustible n'est pas du bois;
- il n'y a pas de moyens nécessaires à l'extinction du feu qui soient disponibles et à proximité du feu;
- le feu n'a pas été soigneusement éteint avant que son responsable ne quitte les lieux;
- la fumée incommode les voisins;
- des pneus ou des comestibles liquides sont utilisés pour allumer ou activer le feu;
- l'indice d'inflammabilité est trop élevé ou la vitesse du vent présente des risques;
- une personne majeure n'est pas présente constamment sur les lieux du feu, et ce jusqu'à l'extinction complète;
- le propriétaire du terrain n'a pas donné de consentement à moins que ce dernier ne soit présent;
- le feu a une hauteur excédant 30 centimètres (1 pied).

Par contre dans les cas suivants le règlement ne s'applique pas.

- Aux feux dans les appareils de cuisson en plein air tels que les foyers, barbecues, ou autres installations prévues à cette fin;
- Aux feux confinés dans un aménagement fait de matériaux non-combustibles, tels que pierre, briques ou autres installations du même genre : **cependant, seul le bois doit servir de matière combustible.**

### FÉLICITATIONS À FRANÇOIS-GUY THIVERGE



Alpiniste aventurier qui a escaladé le plus haut sommet de chacun des sept continents, qui vient d'ajouter à sa collection, en atteignant le 11 avril dernier le pôle nord, expédition de sept jours qui l'a mené au dernier degré du globe;

Explorateur mondial, entrepreneur visionnaire, il constitue un modèle de fierté pour les ferréolais.

Félicitations François-Guy pour ton courage, ta détermination et ta persévérance.

## PROGRAMME PAIR



Par le biais de la MRC de La Côte-de-Beaupré, notre municipalité a adhéré à ce programme qui vise à offrir au service personnalisé d'appels automatisés, qui joint les aînés quotidiennement pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour.

Plus qu'un simple programme, le programme PAIR est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Un service rassurant, qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.

Pour information : 418 688-1511, poste 222  
ou par courriel à nicoleroberge@aparq.org  
Agence PAIR Québec 03

## PLU MOBILE 418 827-8484



La municipalité de St Ferréol les Neiges est desservie par PLUMobile depuis le 1<sup>er</sup> février 2010 ce qui comprend le transport collectif ainsi que le transport adapté.

Au cours de l'année 2010, PLUMobile a réalisé un total de 5 758 déplacements en transport collectif et 10 463 en transport adapté pour les citoyens de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Au cours de l'automne 2010, PLUMobile mandatait le Centre d'expertise en transport intermodal pour réaliser un sondage auprès de sa clientèle. L'appréciation du service par la clientèle s'avère positive.

À compter de juin 2011, il y aura un nouveau transporteur pour les trois (3) prochaines années. Il s'agit du Groupe la Québécoise / Autobus des Monts. Des améliorations au service seront connues au cours du mois de juin prochain. On parle de deux nouveaux autobus pour la Côte-de-Beaupré avec service internet gratuit et support à vélo. Soyez assurés que PLUMobile met tous les efforts pour offrir aux citoyens un service professionnel, courtois et surtout accessible à tous.

Le coût du transport collectif et adapté pour la municipalité en 2011 est de 13 740 \$ ce qui représente 5 \$ par habitant.

Il en coûte 3,75 \$ à l'utilisateur à l'intérieur de la Côte de Beaupré et de 4,50 \$ pour aller à Québec. À compter de juin prochain, un laissez-passer pour aller à Québec sera disponible au coût de 100 \$ par mois.

Présentement, plus d'une dizaine de citoyens de St-Ferréol-les-Neiges utilisent régulièrement le transport soit pour les études, le travail, les rendez-vous médicaux et le magasinage.

Lyse Gingras, conseillère municipale  
District #3

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COLLECTIVITÉS

### La MRC de La Côte-de-Beaupré entame sa démarche territoriale de Planification stratégique de développement durable

Dans une volonté de se doter d'outils de planification adéquate et d'ainsi passer dans le peloton de tête au palmarès des initiatives de développement et d'aménagement du territoire, les élus de la MRC de La Côte-de-Beaupré entament l'élaboration d'une **Planification** stratégique de développement durable. Cette étape, qui s'échelonne sur un horizon de 1 an, constitue la 2<sup>e</sup> phase du Plan de développement durable des collectivités.

En effet, le 28 septembre dernier, les élus de la MRC annonçaient dans le cadre d'une conférence de presse qu'ils prenaient le virage du développement durable grâce à une contribution de 287 500 \$ du Fonds municipal vert<sup>MRC</sup> (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), une première au Québec qui pourrait faire école en matière de développement et d'aménagement. Lors de la 1<sup>ère</sup> phase, celle préparatoire, le Conseil de la MRC adoptait le Plan de mobilisation « Un processus crédible et transparent d'information, de réflexion et de consultation avec l'ensemble de la communauté ». La MRC a ensuite mandaté, le 6 avril dernier, Le groupe IBI/DAA pour l'accompagner dans le processus d'élaboration de sa Planification stratégique de développement durable. La 3<sup>e</sup> phase constitue, quant à elle, à l'élaboration du Schéma d'aménagement et de développement durable.

### Les origines du Plan de développement durable des collectivités « La Côte-de-Beaupré, vers une région en santé »

Le Plan sera le résultat d'une démarche, appliquant les principes de développement durable, de planification territoriale à l'échelle de la MRC qui va s'inscrire dans un contexte législatif en transition. Une vision commune du développement sera définie par les citoyens et les acteurs clés du milieu en se basant sur un diagnostic approfondi.

Le Plan de mobilisation, quant à lui, vise à soutenir l'exercice de planification stratégique et celui de la révision du schéma d'aménagement tout au long du processus, soit de janvier 2011 à septembre 2013. L'objectif est de susciter la participation et de maintenir l'engagement de la communauté tout au long de la démarche en l'informant et en l'associant à la démarche. Pour ce faire, différentes activités de communication auprès des élus, des employés municipaux, de la population et des acteurs clés sont prévues. Tout au long du processus, la MRC devra profiter des occasions de communication qui ont lieu sur son territoire pour faire connaître la démarche et d'échanger sur la vision, les préoccupations et les enjeux avec la population et les acteurs du milieu. Des



moments clés de consultations ont été identifiés où des personnes seront invitées à participer dans le cadre, entre autres, d'un comité avisé, de séances de travail avec des élus, de tables sectorielles et de forums.

### **La Planification stratégique de développement durable**

D'entrée de jeu, il importe de dresser un diagnostic sans concession, c'est-à-dire un diagnostic qui va permettre de faire ressortir les forces et les opportunités, mais aussi les faiblesses et les contraintes du territoire. Ensuite, la démarche permettra de dégager une vision d'avenir partagée par tous et de prioriser les actions à mener. Des outils de suivi et de contrôle de la mise en œuvre de la planification stratégique seront définis afin de déterminer si les actions entreprises permettent d'atteindre les objectifs visés.

Sept grandes étapes ont été définies dont les travaux vont s'échelonner sur une période de près d'une année, et ce dès maintenant, soit :

1. Cadrage de la démarche
2. Diagnostic stratégique
3. Enjeux, orientations, consultations et concertation
4. Vision d'avenir et 1<sup>er</sup> Forum
5. Plan d'actions, consultations et concertation
6. Plan stratégique et 2<sup>e</sup> Forum
7. Rapport final

Parmi les moments de consultation identifiés, 2 forums sont prévus, soit l'un à l'automne 2011 et l'autre à l'hiver 2012. Il est prévu que le rapport final soit complété au printemps 2012.

### **Pour enrichir le diagnostic du territoire**

Une étape importante de la Planification stratégique est de tracer un diagnostic intégré du territoire. Ce diagnostic ser-

vira de matériel de base pour les consultations à mener aux étapes suivantes. Il se veut le plus éclairant possible pour qu'il puisse servir d'assise pour la définition des orientations du développement à privilégier. Pour ce faire, la MRC est en train de recueillir toute l'information pertinente (recherches, études, exercices de planification stratégique, rapports, etc.). « Nous tenons à s'assurer que les orientations et initiatives des individus et des organisations du territoire soient tenues en compte dans la démarche. », mentionne M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien.

### **Une démarche ambitieuse et stimulante où chacun a son rôle à jouer pour l'atteinte d'un changement durable**

M. Lefrançois invite tous les acteurs du milieu à transmettre à la MRC toutes données ou documents qui permettront d'améliorer les connaissances du territoire et à faire part d'événements et/ou de mécanismes de consultation dont ils connaissent l'existence qui permettront d'arrimer nos efforts de communication et de consultation.

### **Une approche unique**

Ainsi, la MRC pourrait devenir l'une des premières MRC au Québec à réaliser cette approche et à adopter un schéma d'aménagement et de développement durable et la première MRC constituante de la CMQ ayant un schéma d'aménagement en conformité avec le futur Plan métropolitain de la CMQ. De plus, le schéma d'aménagement et de développement durable sera bien positionné pour rencontrer les exigences de la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme. Le Plan de développement durable des collectivités « La Côte-de-Beaupré vers une région en santé ! » est en partie subventionné par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.



## RUBRIQUE DU MAIRE



Ce ne sont certes pas les sujets qui manquent pour une rubrique dans le journal Le Sommet. Mais notre réflexion ne doit pas uniquement s'arrêter sur des sujets d'actualité ou encore des thèmes qui nous préoccupent au plus haut point, lesquels mériteraient une attention particulière. Il faut, à un moment donné, s'arrêter et prendre le temps de rendre hommage à des

citoyennes et à des citoyens qui passent souvent inaperçus dans notre communauté, bref qui travaillent dans l'ombre.

Quand près de 10% d'une population s'impliquent bénévolement, ça mérite qu'on s'y attarde et il n'y a pas meilleur canal que le journal Le Sommet pour faire connaître leur implication.

Dans cet ordre d'idée, je ne peux pas faire autrement que d'y consacrer cette rubrique, que je dédie tout particulièrement à toutes les bénévoles et à tous les bénévoles qui œuvrent au sein de plus de 25 comités dans notre communauté ferriérolaise.

À cet effet, pour leur rendre hommage, je reprends le texte de mon allocution prononcée lors de la fête des bénévoles qui a eu lieu le 1er mai dernier, ce qui démontre, sans équivoque, toute l'importance que le Conseil municipal accorde à l'action bénévole.

C'est un grand plaisir pour le Conseil municipal de vous inviter à cette activité qui permet de souligner de façon toute particulière LE BÉNÉVOLAT, QUI EST UNE RESSOURCE À RECONNAÎTRE ... ET À PROTÉGER.

S'impliquer comme BÉNÉVOLE, c'est développer le dynamisme et le sentiment d'appartenance à votre COMMUNAUTÉ.

La municipalité est fière de supporter ses bénévoles qui agissent au sein de divers comités.

L'action bénévole s'inscrit comme une valeur fondamentale et indispensable.

Riche en diversité, le bénévolat représente un atout social dont il importe de bien mesurer la portée et les limites.

Votre engagement libre et responsable influe directement, et pour le mieux, sur la qualité de vie de vos semblables.

Je profite donc de cette rencontre pour vous rendre un hommage particulier pour : votre engagement et votre disponibilité à tous les niveaux.

À chacune, à chacun, MERCI pour tout le temps investi dans votre milieu.

Vous nous êtes indispensables dans le développement de notre municipalité, étant à la mesure des aspirations de celles et ceux qui habitent notre collectivité.

Notre société ne peut pas se passer de gens aimables et généreux.

VOUS FAITES PARTIE DE NOS PLUS BEAUX SUCCÈS.

Germain Tremblay, maire





## POINTS D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

### 1) Aménagement du stationnement de l'Église

Dans le cadre du Pacte rural, la municipalité a entrepris au printemps 2011, des travaux majeurs à l'entrée du sentier Mestachibo. Ces travaux comprennent, notamment, un gazebo, des tables à pique-nique, des installations sanitaires, un aménagement paysager. Ce projet, en plus de rendre plus accueillante l'entrée même du sentier, permettra d'offrir aux citoyens un lieu de rencontre.

### 2) Politique nationale de la ruralité 2007 - 2014

La Politique nationale de la ruralité impose aux municipalités bénéficiaires l'obligation de reddition de compte annuelle aux populations concernées, et cela dans leur journal local.

Les projets réalisés en 2010 sont les suivants :

- Sentier Mestachibo : un montant de 4 892 \$ a été accordé à la Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré pour les travaux d'entretien complet du sentier;
- Exploitation du site des Sept-Chutes : un montant de 28 000 \$ a été consenti à la Corporation du site des Sept-Chutes (CSSC) pour l'exploitation à des fins récréotouristiques des Sept-Chutes;
- Patinoire extérieure du village : un montant de 50 000 \$ a été investi pour refaire les bandes et la surface de la patinoire du village.

En 2011, le solde du Pacte rural sera utilisé de la façon suivante :

- Contribution au fonctionnement du site Les Sept-Chutes;
- Aménagement d'un parc dans le stationnement de l'église, notamment à l'entrée du sentier Mestachibo;
- Entretien du sentier Mestachibo.

### 3) Maison des jeunes



Le conseil municipal est fier d'accorder une subvention de 1 000 \$ à la Maison des jeunes La Zone, pour leur « Travail de milieu hors zone ».

La Maison des jeunes permet aux jeunes d'occuper leur temps de loisirs et de se consacrer à des réalisations de projets contribuant grandement à bonifier la qualité de vie de votre communauté.

### PROJET TRAVAIL DE MILIEU 2011

#### Résumé du projet :

Suite à une recommandation du projet S.M.A.T. de 2007 d'implanter un projet de travail de milieu dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps, l'équipe de travail actuelle de la Maison des jeunes La Zone a repris le projet en 2009. Le projet se résume à rejoindre les jeunes dans leur milieu de vie tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. De plus, nous colligeons des informations sur les habitudes de vie et les lieux de fréquentation des jeunes. Finalement, nous aurons à être sensibles face aux problématiques des jeunes, à fournir de l'information au besoin et à recueillir des données qui viendront préciser le genre de travail à mettre en place dans les années futures. Des intervenants agiront dans la municipalité ciblée pour créer des liens significatifs avec ces jeunes, des activités et des projets où les jeunes pourront s'investir et ainsi s'amuser, s'impliquer et apprendre de façon saine et sécuritaire. Le travail de milieu nous permettra aussi de connaître davantage les habitudes de vie et les besoins des jeunes de Saint-Tite-des-Caps et de Sant-Ferréol-les-Neiges. Finalement, nous rédigerons un rapport final qui proposera l'avenue la plus intéressante pour répondre aux besoins de ces jeunes.

#### Clientèle visée :

- Principalement les jeunes de 11 à 17 ans;
- En périphérie, les jeunes de 9 à 11 ans et jeunes de 17 à 22 ans;
- L'ensemble des municipalités visées.

### 4) Des nouvelles de votre école

ÇA BOUGE ET RÉFLÉCHIT À CAPS-DES-NEIGES I ET II  
(par les élèves de 6<sup>e</sup> année, classe de Mme Marie-Claude Lapointe)

Un nouveau programme conjuguant les sciences, le sport et le plein air est en vigueur cette année à Caps-des-Neiges.

Tout au long de l'année scolaire, huit activités autant sportives qu'éducatives satisferont le plaisir de bouger des élèves. Ces activités permettront de découvrir et d'exploiter les ressources du milieu puisqu'elles se vivront à proximité de l'école.

Chaque classe aura également la chance d'approfondir différents sujets d'étude de science.

Le coût pour l'année n'est que de 60 \$ par famille puisque plusieurs commanditaires tels que la fondation Bon Départ, le Mont-Ste-Anne, l'épicerie Duclos à St-Tite-des-Caps, la Capitale Nationale, la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges, BMR et les Chevaliers de Colomb ont participé à la réalisation du programme.

Guido Visser a gentiment accepté d'être l'ambassadeur de ce merveilleux projet.

En conclusion, les élèves de Caps-des-Neiges passeront une année scolaire exceptionnelle.

### 5) L'ensemble vocal Arc-en-Sons

Vendredi, le 19 avril 2011, j'assistais au concert de l'ensemble vocal Arc-en-Sons qui a vraiment su nous étonner tant par son répertoire musical, que par la chorégraphie présentée. Félicitations à tous les choristes pour leur prestation et leur professionnalisme. Vous contribuez bénévolement au rayonnement de la chanson d'ici et d'ailleurs.

Germain Tremblay, maire

## LA POLITIQUE FAMILIALE EN ACTION

par Pierre Lortie du Comité permanent de la famille



### BONNES NOUVELLES !

#### 1. Piste cyclable accessible aux familles et aux aînés.

Une entente a été conclue entre la municipalité et le Mont Ste-Anne afin de permettre aux cyclistes de la municipalité de circuler à vélo en toute sécurité, dans un paysage à couper le souffle. Cette piste prend son départ du Mont Ste-Anne et longe la rivière Jean Larose jusqu'au terrain de camping; une distance de 7,5 KM. Le coût de l'abonnement est :

- a. 10 \$ pour les 10 ans et moins ou 65 ans et plus.
- b. 20 \$ pour les autres.

Prière de contacter Martin Pouliot : 418 826-2253

#### 2. Patinoire extérieure quatre saisons.

Les jeunes peuvent dorénavant profiter de la patinoire extérieure 12 mois par année. En effet, en dehors de la saison hivernale, les sports suivants peuvent être pratiqués : hockey balle, basketball, tennis, pickleball.

Prière de contacter Martin Pouliot.

#### 3. Fête des voisins.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la Fête des voisins n'a pas encore eu lieu. Toutefois, la municipalité nous informe que plusieurs citoyens, dans tous les districts, ont décidé de rassembler leurs voisins pour célébrer cette fête. Nous sommes donc assurés d'un bon succès.

#### 4. Campagne de sensibilisation à la sécurité routière.

En collaboration avec la Sûreté du Québec et pour une deuxième année consécutive, nous tiendrons une campagne de sensibilisation à la sécurité routière au cours de l'été. Rappelons que cette campagne avait connu un franc succès l'an dernier. La petite tortue sera installée bientôt à nouveau sur tout le territoire.

#### 5. Les nouveaux arrivants.

Une pochette d'information sera expédiée à tous les nouveaux arrivants en guise de bienvenue. Le contenu de cette pochette présente essentiellement les services de la municipalité et des renseignements pertinents sur les organismes de notre territoire.

#### 6. Plan d'aménagement du parc dans le faubourg Olympique.

La firme Plania a été choisie pour élaborer le plan d'aménagement. Ce plan sera déposé au cours de l'été.

#### 7. Programme PAIR :

une présence rassurante pour nos aînés. Ce service personnalisé d'appels automatisés vise à joindre les aînés à heures prédéterminées afin de s'assurer de leur état de santé. Ces appels ont déjà permis de sauver plusieurs vies. Plus de détails se retrouvent dans le présent journal.

#### 8. Des partenaires s'associent au Comité permanent de la famille.

Le comité permanent de la famille est heureux de compter sur la participation des partenaires suivants :

- Le Mont Ste-Anne
- L'école Cap-des-Neiges
- La Sûreté du Québec
- La Maison des Jeunes

#### Le 23<sup>ième</sup> colloque Carrefour action municipale et famille<sup>1</sup>

Le 27 et 28 mai dernier, plus de 225 personnes, représentant diverses municipalités, villes et MRC du Québec se sont réunis à Saint Hyacinthe, dans le cadre du 23<sup>ième</sup> colloque organisé par Carrefour action municipale et famille. Lors de ce rendez-vous annuel, tous les participants de ces municipalités proactives en matière de politique familiale, ont eu le loisir de partager leurs bonnes pratiques en matière de politique familiale, de consolider leurs acquis et de mieux s'outiller.

Lors du colloque au thème rassembleur, la « *Famille, un monde de vie* », les principaux sujets reliés à toutes les composantes de la famille ont été abordés, dont notamment : les saines habitudes de vie chez les jeunes, la participation citoyenne, les médias sociaux et les jeunes, la municipalité comme acteur principal du développement global des enfants, le penser et agir famille, le programme d'infrastructure Québec-Municipalité amie des aînés, le vieillissement de la population, les solidarités du voisinage, un monde adapté aux réalités des familles rurales.

#### Mission du Carrefour action municipale et famille

Offrir aux municipalités<sup>2</sup> et aux MRC du Québec des services de soutien et d'accompagnement relatifs au développement des politiques familiales afin d'améliorer la qualité du milieu



de vie des familles, des enfants et des aînés du Québec, en collaboration avec les partenaires du monde municipal, du gouvernement québécois et des autres réseaux oeuvrant auprès du même public cible.

### Évolution du rôle des municipalités dans l'action famille

Les municipalités jouent un rôle primordial dans l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles de leur territoire. En effet, l'administration municipale est le niveau gouvernemental le plus près du citoyen. Il est donc nécessaire de considérer l'importance et l'évolution du rôle des municipalités auprès des familles, des enfants et des aînés.

Les municipalités sont de plus en plus interpellées et sollicitées par divers acteurs et partenaires, ce qui représente un défi pour l'ensemble des gestionnaires municipaux, car ils sont appelés à faire des choix dans la priorisation des actions. De plus, on observe une multiplication des lieux de concertation locale. Il importe donc de faire converger les acteurs locaux par l'adoption d'outils de gouvernance flexibles et adaptés aux différentes populations. La politique familiale municipale (PFM) répond parfaitement à ces besoins, car elle est un outil de développement qui permet de rassembler différentes thématiques par sa vision transversale.

Une municipalité est un lieu de connaissance et un environnement social.

### Changements démographiques

Le Québec fait face à un vieillissement grandissant de sa population, ce qui amène des changements au sein de la cellule familiale. De plus, la réalité des familles a beaucoup évolué au cours des dernières années. En effet, la conciliation famille-travail occupe une place de plus en plus importante dans la société et doit être considérée par les différents acteurs concernés.

La conciliation famille-travail se doit d'être englobante et adaptée aux différentes situations familiales en tenant compte des relations intergénérationnelles. Bref, il est primordial de mettre en place des politiques locales qui répondent aux besoins de tous et qui contribuent à développer une communauté pour tous les âges. L'ajout de la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) au programme de soutien financier

du Ministère de la Famille et des Aînés est un bel exemple de cette préoccupation.

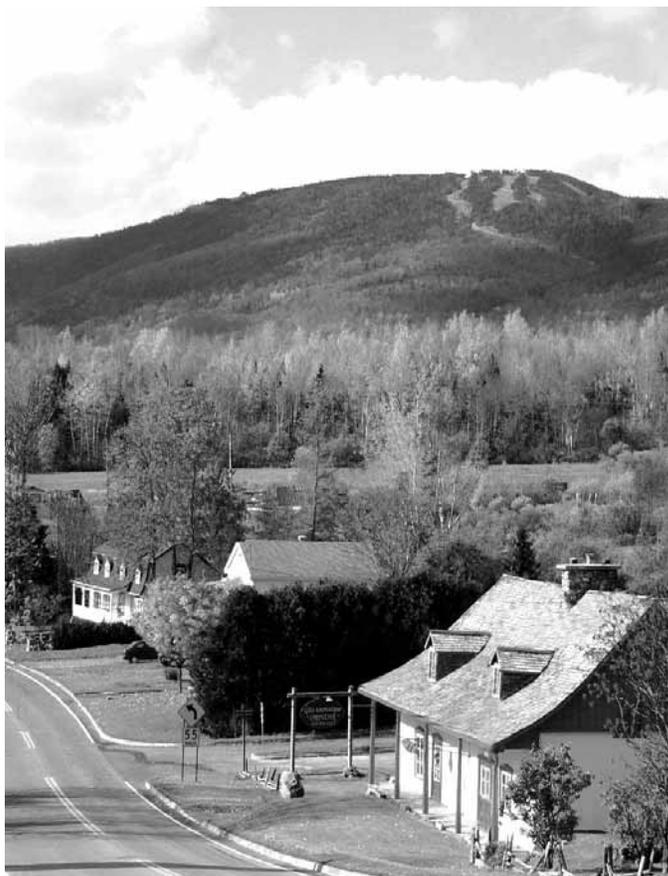
Le sujet sur lequel on retrouve un dénominateur commun chez les municipalités porte sur les actions envers les aînés. Le vieillissement actif constitue le sujet de l'heure. Une municipalité amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens âgés afin d'améliorer leur qualité de vie.

### Les membres du Comité permanent de la famille vous souhaitent un bel été.

- Jacques Gourmelen
- Mélanie Grenier
- Hugues Longpré
- Pierre Lortie
- Maryse Néron
- Martin Pouliot
- Marcelle Rioux
- Daniel Rochon
- Patricia Viau
- Germain Tremblay, maire
- Ghyslaine Lamy Lortie, conseillère municipale

<sup>1</sup> Nous traiterons plus en détail des principaux thèmes du colloque dans le prochain numéro de septembre 2011.

<sup>2</sup> Le comité de la famille de Saint-Ferréol-les-Neiges a obtenu les services de Carrefour action municipale et famille pour l'assister dans l'élaboration de sa politique familiale et de son plan d'action 2008-2011.



# L'URBANISME VOUS INFORME

## CONCOURS VILLAGE EN FLEURS 2011



Afin d'encourager l'embellissement de notre municipalité et de rendre notre milieu plus attrayant pour chacun d'entre nous, ainsi que tous nos visiteurs, nous vous présentons cette année encore le concours village en fleurs.

Des juges bénévoles sillonne-

ront les rues au cours du mois de juillet 2011 afin de déterminer les grands gagnants dans chacune des catégories. Aucune inscription n'est donc nécessaire.

### Les catégories :

#### COMMERCES ET INSTITUTIONS :

Certificat-cadeau de 50 \$ dans un centre jardin ou abonnement de 2 ans à la revue Fleurs, plantes et jardins.

#### BOÎTES À FLEURS :

Certificat-cadeau de 25 \$ dans un centre jardin ou abonnement de 1 an à la revue Fleurs, plantes et jardins.

#### ROCAILLES ET PLATES-BANDES :

Certificat-cadeau de 50 \$ dans un centre jardin ou abonnement de 2 ans à la revue Fleurs, plantes et jardins.

#### ORIGINALITÉ :

Certificat-cadeau de 75 \$ ou abonnement de 2 ans à la revue Fleurs, plantes et jardins.

## VOTRE SERVICE D'URBANISME

### Horaire :

Lundi :	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Mardi :	Sur rendez-vous	
Mercredi :	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
Jeudi :	Sur rendez-vous	
Vendredi :	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h

- Madame Chantale Richard, responsable de l'urbanisme

Courriel : [urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca)

Permis de construction neuve et agrandissement de résidence, comité consultatif d'urbanisme, dérogation mineure, développements résidentiels, droits acquis, lotissement, modifications et demandes de modification aux règlements d'urbanisme, règlement sur les PIIA, zonage agricole, etc.

- Monsieur Simon Demers, inspecteur adjoint

Courriel : [inspection@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:inspection@saintferreollesneiges.qc.ca)

Permis de construction de bâtiments complémentaires (cabanon, garage, etc.), installation septique, permis de rénovation, permis de patio, galerie et piscine, extrait de la matrice graphique, inspection.

## BILAN COMPARATIF DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES ET DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES / 2005 - 2010

### Nombres de consultations architecturales effectuées depuis 2005

Municipalités	Nombre de consultations architecturales réalisées					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Boischatel	17	20	11	24	58	45
L'Ange-Gardien	15	15	24	13	11	12
Château-Richer	16	16	10	11	9	7
Sainte-Anne-de-Beaupré	9	5	13	11	17	9
Beaupré	14	11	12	9	10	10
Saint-Joachim	3	4	2	5	11	3
Saint-Tite-des-Caps	10	5	11	12	3	3
<b>Saint-Ferréol-les-Neiges</b>	9	18	47	37	55	57
Total	93	94	130	122	174	146

## LE PLAISIR DE JARDINER



Il y a peu de temps, quand on parlait de son jardin à des voisins venus de France, nous faisons alors, référence à des réalités très différentes. Nous avions encore en tête l'espace occupé par les légumes et petits fruits alors qu'eux entendaient par ce terme l'ensemble du terrain privé où l'on trouve arbres, arbustes, fleurs et potées fleuries. Qu'à cela ne tienne, on parle maintenant de la même chose. Depuis



les dernières décennies, les Québécois ont, en effet, développé des intérêts pour le jardin. Et, ils y intègrent le potager, moyen écologique, et économique d'avoir sous la main légumes, fines herbes et petits fruits.

Cette distinction faite, je viens, avec cette première chronique, partager l'expérience de trente années de jardinage et donner quelques grands principes d'aménagement paysager pour profiter du jardin le plus souvent et longtemps possible.

Avant de commencer un jardin ou de le restructurer, il y a quelques réponses utiles à ces questions auxquelles il convient de répondre. Quel temps je veux accorder à ce loisir? Qu'est-ce que je recherche comme résultat? Est-ce que je veux un coin pour le potager? Est-ce que je veux un endroit près de la cuisine pour mettre les fines herbes en pots ou en pleine terre? Quelles sont les habitudes de circulation sur le terrain, petit ou grand? Quelle est la nature du sol? Dans quoi s'intégrera ce jardin? Est-ce que je voudrais un bassin d'eau? Où sont les limites du terrain? Les fils? Les services municipaux ou autres? Et, évidemment, considérer qu'il faudra procéder par étapes.

On déterminera ensuite les aires du terrain : où placer les services (corde à linge, poubelle, cabanon, etc.), l'aire de repas et de repos (table de pique-nique, hamac, spa, piscine, etc.) les jeux pour les enfants (parc de sable, balançoire). Par exemple, les rosiers ne seront pas installés près de l'aire de jeux ou des poubelles. Une série d'arbustes et de fleurs affectionnée par les oiseaux seront dans l'aire de repos.

La façade de la maison n'est pas destinée à y passer des heures de travail obligatoire. C'est l'endroit où la végétation doit être harmonieuse pour les quatre saisons, mais sans demander des soins quotidiens. On y mettra des conifères ou des feuillus dont la croissance s'adapte à l'espace disponible. Des arbustes fleurissants ou dotés d'un feuillage coloré y trouveront domicile.

Les vivaces complètent l'aménagement. De quoi parle-t-on quand on parle de plantes vivaces? Ce sont celles dont les racines ne gelant pas ont la capacité de survivre à nos hivers. Elles seront choisies selon leur rusticité d'abord, (zone 4a et 4b et moins) leur hauteur, leur période de floraison et leur vitesse de croissance. Les coups de cœur peuvent décevoir si l'on ne considère pas leurs conditions de croissance. On ne peut négliger les plantes indigènes toutes indiquées celles-là.

Mais nous y reviendrons dans une prochaine chronique.

Les **annuelles**, elles ne résistent pas à l'hiver sous notre climat. Comme elles ont un cycle de croissance court, elles donnent une floraison abondante, et ce rapidement. On s'en sert dans les boîtes à fleurs surtout.

Les **bisannuelles** comme les digitales (*digitalis pupurea*) par exemple, font leur feuillage la première saison et fleurissent la saison suivante pour ensuite mourir.

Certaines d'entre elles ont des durées de vie courte comme les gaillardes (*Gallardia*) alors que les pivoines (*pania*) seront fidèles pendant quarante ans si elles ont les soins dont elles ont besoin et si elles ne sont pas déplacées.

Ces quelques principes élémentaires devraient suffire à pen-

ser à un jardin évolutif et agréable pour les personnes qui en profiteront. Le plaisir de jardiner s'apprend, en jardinant peu importe les capacités, les goûts, le temps et les sommes qu'on décide d'y consacrer. Il s'agit de commencer. Pour tous celles et ceux qui jardinent déjà, il ne faudrait pas trop ébruiter le fait que le seul danger est de devenir dépendant à cette activité.

Suzanne Demers  
Jardinière

### COMITÉ D'EMBELLISSEMENT PAYSAGER

La municipalité a créé en mars dernier le Comité d'embellissement paysager pour embellir la municipalité en tant que milieu de vie pour lequel chaque citoyen ou citoyenne peut partager la fierté collective et le sentiment d'appartenance. Les objectifs de ce Comité sont de sensibiliser et d'informer la population aux possibilités d'embellissement par l'aménagement paysager résidentiel et municipal. Le comité est formé de cinq membres bénévoles, soit: mesdames Monique Duclos, Danielle Dumaine, Joëlle Rondeau et monsieur André Vermette sous la présidence de madame Suzanne Demers.

Par ailleurs, la municipalité a aussi adhéré au programme d'embellissement horticole Les Fleurons du Québec. Ce programme se veut une source de motivation pour les municipalités et leurs citoyens d'améliorer, année après année, leur environnement horticole et paysager dans le respect des principes du développement durable. Cet aspect s'ajoute aux activités du concours Village en fleurs et aux ateliers déjà tenus sur l'horticulture ornementale.



**RAPPORT FINANCIER 2010**

Le 7 avril 2011, le rapport financier 2010 ainsi que le rapport du vérificateur, monsieur Pierre Lessard, c.g.a., ont été déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal.

Depuis 2007, les municipalités ont à produire un rapport financier consolidé. Celui-ci doit inclure les données financières de tous les organismes sur lesquels les municipalités exercent un contrôle. Dans le passé, la municipalité de

St-Ferréol-les-Neiges en comptait 2, soient la Régie Inter-municipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré et l'usine d'épuration de Beaupré. En 2010, la Corporation du Site des Sept-Chutes s'est ajoutée.

Nous vous présentons ci-dessous le sommaire d'information financière extrait du rapport financier déposé au conseil et attesté par le secrétaire-trésorier.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Réalizations 2009		Budget 2010		Réalizations 2010	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	4 949 207	4 821 970	5 254 293	799 227	5 842 426	
Investissement	48 210		281 535		281 535	
	4 997 417	4 821 970	5 535 828	799 227	6 123 961	
<b>Charges</b>						
	4 470 804	4 973 130	4 641 377	692 490	5 122 773	
Excédent (déficit) de l'exercice	526 613	(151 160)	894 451	106 737	1 001 188	
Moins : revenus d'investissement	( 48 210)	( )	( 281 535)	( )	( 281 535)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	478 403	(151 160)	612 916	106 737	719 653	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations	503 871	917 610	563 932	73 399	637 331	
Financement à long terme des activités de fonctionnement						
Remboursement de la dette à long terme	( 628 190)	( 729 100)	( 701 400)	( 201 475)	( 902 875)	
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	( 63 715)	( 15 000)	( 15 681)	( 3 246)	( 18 927)	
Excédent (déficit) accumulé	( 162 467)	( 22 350)	( 132 705)	( 4 590)	( 128 115)	
<b>Autres éléments de conciliation</b>						
	( 350 501)	( 151 160)	( 285 854)	( 126 732)	( 412 586)	
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	127 902		327 062	( 19 995)	307 067	



## SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2010

	2009	2010	2009	
	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Débiteurs	829 920	796 864	2 316 584	2 520 993
Autres	2 154 705	2 278 180	2 352 773	2 224 443
	2 984 625	3 075 044	4 669 357	4 745 436
<b>Passifs</b>				
Dette à long terme	9 008 490	11 386 350	13 120 455	10 840 283
Passif au titre des avantages sociaux futurs				
Autres	2 425 903	413 661	499 207	2 440 667
	11 434 393	11 800 011	13 619 662	13 280 950
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	( 8 449 768)	( 8 724 967)	( 8 950 305)	( 8 535 514)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations	15 165 010	16 158 454	17 983 862	16 874 237
Autres	86 643	119 269	136 490	89 713
	15 251 653	16 277 723	18 120 352	16 963 950
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	236 164	486 297	445 599	264 542
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	254 756	278 169	278 169	254 756
Montant à pourvoir dans le futur				
Financement des investissements en cours	(1 941 224)	64 118	64 118	(1 941 224)
Investissement net dans les éléments à long terme	8 252 189	6 724 172	8 382 161	9 850 362
	6 801 885	7 552 756	9 170 047	8 428 436

## SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Réalisations 2009	Budget 2010	Réalisations 2010	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	3 723 877	3 896 530	4 000 323	4 000 323
Paiements tenant lieu de taxes	19 552	15 320	20 071	20 071
Quotes-parts				
Transferts	190 823	157 940	170 189	403 383
Services rendus	576 935	108 180	191 621	387 288
Autres	438 020	644 000	872 089	1 031 361
	4 949 207	4 821 970	5 254 293	5 842 426
<b>Investissement</b>				
Taxes				
Quotes-parts				
Transferts			25 000	25 000
Autres	48 210		256 535	256 535
	48 210		281 535	281 535
	4 997 417	4 821 970	5 535 828	6 123 961





## SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Administration municipale			Données consolidées		
	Budget 2010	Réalizations 2010		Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2010	2009
<b>Administration générale</b>						
Évaluation	60 240	60 241		60 241	60 241	51 980
Autres	640 130	655 775	67 236	723 011	914 452	662 813
<b>Sécurité publique</b>						
Police	367 080	366 481		366 481	366 481	361 504
Sécurité incendie	194 340	181 163	22 061	203 224	203 224	206 561
Autres	1 000	1 366		1 366	1 366	955
<b>Transport</b>						
Réseau routier	1 059 290	1 051 805	474 635	1 526 440	1 526 440	1 093 960
Transport collectif	10 340	10 852		10 852	10 852	14 871
Autres						
<b>Hygiène du milieu</b>						
Eau et égout	361 020	423 597		423 597	295 835	218 781
Matières résiduelles	403 980	399 954		399 954	399 954	390 559
Autres	16 000	6 375		6 375	6 375	86 521
<b>Santé et bien-être</b>	4 700	4 700		4 700	4 700	5 267
<b>Aménagement et urbanisme et développement</b>						
Aménagement, urbanisme et zonage	179 890	156 120		156 120	156 120	538 929
Promotion et développement économique	65 600	59 489		59 489	59 489	71 871
Autres	16 900	14 837		14 837	14 837	18 633
<b>Loisirs et culture</b>	334 710	328 776		328 776	659 067	410 718
<b>Réseau d'électricité</b>						
<b>Frais de financement</b>	340 300	355 914		355 914	443 340	422 216
<b>Amortissement des immobilisations</b>	917 610	563 932	( 563 932)			
	4 973 130	4 641 377		4 641 377	5 122 773	4 556 139



## ÉCHOS DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

- Suite à la procédure d'appel d'offres lancé pour la construction de la passerelle du Petit-Pré, huit soumissionnaires ont déposé des soumissions. Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme soit Entreprise Martin Labrecque inc. pour un montant de 128 094,02 \$ taxes incluses. Cette dépense sera défrayée à partir des sommes suivantes :

- Contribution des municipalités de l'Ange-Gardien et de Château-Richer :	24 000 \$
- Pacte fiscal de la MRC :	15 000 \$
- Sentiers Transcanadiens :	27 750 \$
- MTQ :	32 024 \$
- Hydro-Québec / Programme de mise en valeur intégrée :	29 320 \$

TOTAL : **128 094 \$**

- La MRC entreprend des démarches en partenariat en vue de créer une société en commandite en partenariat avec Boralex pour la mise en place, le développement et l'exploitation du parc éolien pour lequel ils ont remporté l'appel d'offres lancé par Hydro-Québec. La MRC détiendra 49 % des parts et l'entreprise privée 51 %.
- Des démarches ont été entreprises auprès des différents propriétaires ayant des droits sur le chemin de l'Abtibi situé à St-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir des servitudes, des droits de passage, des droits réels ou les titres de propriété. Ces ententes sont nécessaires à la MRC pour lui permettre d'utiliser ce chemin dans le cadre du projet de construction des éoliennes pour lesquels ils ont obtenu un contrat d'Hydro-Québec en partenariat avec Boralex. L'Étude légale *Tremblay Bois Mignault Lemay* a été mandatée pour entreprendre les démarches. Si requise, elle a le mandat de procéder à l'expropriation.
- La MRC a reçu l'attestation de conformité de son « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie » signée par le ministre de la Sécurité publique le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Sur réception de cette lettre, elle avait 90 jours pour l'adopter, ce qui a été fait à la séance du 2 février 2011. Le schéma est entré en vigueur le 9 février 2011.
- Suite au résultat de l'appel d'offres de la MRC de Charlevoix dans le but de desservir les besoins en Internet haute vitesse sur les territoires non desservis dans son territoire et ceux des MRC de Charlevoix-Est et de La Côte-de-Beaupré (sauf Château-Richer), le ministère des Affaires municipales, des Régions et le l'Occupation du territoire a demandé à chacune des MRC de produire sa propre demande de subvention. Pour sa part la MRC de La Côte-de-Beaupré a obtenu du ministère des Affaires municipales une aide financière de 175 924 \$ plus le remboursement des intérêts pour le financement de ce montant.

- La firme de Télécommunication Xittel inc. a obtenu le contrat pour la desserte Internet haute vitesse du territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré qui n'est pas desservi, soit : St-Ferréol-les-Neiges, St-Tite-des-Caps et St-Joachim. Le contrat a été accordé pour un montant de 214 245 \$ plus taxes.

- Le plan de mobilisation « Un processus crédible et transparent d'information, de réflexion et de consultation avec l'ensemble de la communauté » élaboré par Le Groupe IBI/DAA a été adopté à l'exception de la section (4.1) qui fera l'objet d'une analyse ultérieure.
- Une aide financière de 10 000 \$ est accordée à Éole Québec pour la tenue de la Foire Éole 2011 qui se tiendra à l'Hôtel Val-des-Neiges à Beaupré. La MRC avait demandé à l'organisme d'organiser cet événement sur son territoire.

### L'ÉNERGIE ÉOLIENNE À LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

En plus des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré qui totalisent 272 mégawatts, la MRC de La Côte-de-Beaupré





réalisera deux projets sur la même seigneurie en tant que partenaire financier : soit un projet communautaire de 45 mégawatts et un de 69 mégawatts qu'elle a récupéré soit celui de Sainte-Luce en raison de l'adoption de règlements municipaux compromettant leur implantation pour un grand total de 366 mégawatts. Il s'agit du plus gros parc éolien au Canada.

Toutes les conditions favorables sont réunies pour la réussite des projets de la Seigneurie de Beauré.

#### Un projet de qualité :

- Un site privé dont la qualité du gisement éolien est exceptionnelle;
- Promoteurs 100 % québécois, bien implantés au Québec ayant une expertise dans le développement et l'opération d'installations énergétiques;
- Deux joueurs majeurs dans le milieu de l'énergie au Québec et à l'étranger ayant une philosophie de partenariat avec le milieu;
- Solidité financière des partenaires;
- Retombées économiques intéressantes pour la région;
- Proximité des lignes de transport d'électricité de TransÉnergie (Hydro-Québec) facilitant une interconnexion avec le réseau existant.

#### Impact minimisés sur le milieu

- Un projet respectueux de l'environnement;
- Aucune résidence permanente située sur le territoire de la Seigneurie de Beauré;
- Éloignement des zones urbaines rendant quasiment nuls les impacts visuels et sonores;
- Une attention particulière sera portée au respect des activités de chasse et pêche sur le territoire.

#### Les étapes de réalisation des projets de la Seigneurie de Beauré

2008 :	Processus d'approbation environnemental
2010 – 2011 :	Début du déboisement, travaux pour les chemins d'accès
2012 :	Construction des réseaux collecteurs et des fondations
2013 :	Construction des postes élévateurs, érection des éoliennes, mise en service des parcs

#### Quelques chiffres

- 40 000 maisons québécoises seront alimentées annuellement;
- La plus lourde composante éolienne est l'alternateur qui pèse 62 tonnes, l'équivalent de 50 Honda Civic;
- Le bruit d'une pièce tranquille est le niveau sonore provenant d'une éolienne à 500 m de celle-ci soit 40dB(A)

Pour toute question concernant le projet :  
info@seigneuriedebeaure.com ou 1 877 663-5860

# Programmation loisirs ÉTÉ 2011



## CAMPS DE JOUR RENSEIGNEMENTS

#### Dates de déroulement :

#### Programmes :

Les Explorateurs (4 à 10 ans) :  
du 27 juin au 12 août 2011 (lundi au vendredi)

Ados-Aventure (11 et 12 ans) :  
du 27 juin au 12 août 2011 (lundi au jeudi)

Le Ram (13 à 15 ans) :  
du 27 juin au 4 août 2011 (lundi au jeudi)

#### Coûts d'inscription:

##### Programme LES EXPLORATEURS

3 jours par semaine (au choix)	5 jours par semaine (lundi au vendredi)
7 semaines : 130 \$	7 semaines : 175 \$
À la semaine : 30 \$	À la semaine : 45 \$

#### Équipe d'animation (camp d'été)

Responsable d'équipe : Corinne Gravel

Animateurs (trices) :

Alexa Gaudreau	Christel Pichard-Jolicoeur
Cassandra Fournier	Florence Simard
Félix Lefebvre	Hubert Lessard
Gabriel Robert	Raphaël Tremblay
Laurianne Hayes	William Côté
Sarah-Maude Simard	

##### Programme ADOS-AVENTURE

4 jours par semaine (lundi au jeudi)

7 semaines : 260 \$  
À la semaine : 70 \$

Responsable d'équipe : Kariane St-Gelais

Animateur : Raphaël Dupont-Chouinard

##### Programme LE RAM

4 jours par semaine (lundi au jeudi)

6 semaines : 230 \$  
À la semaine : 70 \$

Responsable d'équipe : Alexandre Picard  
Animatrice : Maude Côte-Ferland

INFORMATION: Martin Pouliot au 418 826-2253

## TERRAIN DE BALLE



Vers la fin de l'été 2010, grâce à l'implication de bénévoles et de Daniel Lachance de Déneigement Daniel Lachance Inc., la municipalité a procédé à différentes améliorations afin de rendre le terrain de balle plus attrayant pour ces différentes utilisations. La clôture au champ extérieur a été rehaussée de 4' à 8' et reculée d'une cinquantaine de pieds.

Il est à noter que tout citoyen qui désire utiliser ces installations soit sur une base régulière ou sporadique, peut le faire en communiquant avec monsieur Martin Pouliot au 418 826-2253.

## DES AMÉLIORATIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR

### PATINOIRE SITUÉE AU CENTRE DU VILLAGE



L'automne dernier, la municipalité a procédé à l'asphaltage de la surface de jeu. Ceci permettra, dès cet été, à la pratique du tennis, du pickleball, du hockey-balle, du basketball, etc. Cet ajout permettra à diverses clientèles de profiter pleinement de ces améliorations qui seront complétées dans les prochaines semaines.

### HORAIRE D'UTILISATION DE LA SURFACE DE JEU DE LA PATINOIRE DU VILLAGE

	A.M.	P.M.	SOIR
	8 h à 12 h	12 h à 15 h	15 h à 18 h
LUNDI	Tennis	Libre	Tennis
MARDI	Tennis	Tennis	Pickleball
MERCREDI	Tennis	Tennis	Tennis
JEUDI	Tennis	Libre	Pickleball
VENDREDI	Tennis	Tennis	Tennis
SAMEDI	Tennis	Tennis	Libre
DIMANCHE	Tennis	Tennis	Libre

## TARIFICATION TENNIS ET PICKLEBALL

Abonnement	Coût résident	Coût non-résident
Moins de 18 ans	10 \$	15 \$
18 ans et plus	20 \$	30 \$
Familial (2 adultes et enfants de la même famille)	40 \$	60 \$
Tarif horaire	5 \$	10 \$

\* Prévoir un dépôt de 20 \$ pour la clé qui donne accès au filet de tennis et à la salle de bain. Pour bénéficier du remboursement de votre dépôt pour la clé, vous devez la retourner avant le 31 octobre 2011.

Période : 13 juin au 30 septembre 2011

Inscription : Directement à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

Information : Martin Pouliot 418 826-2253

## PISTE CYCLABLE RELIANT L'OUEST AU CENTRE DE LA MUNICIPALITÉ

### Maintenant une réalité !

Suite à la mise en place d'un partenariat avec le Mont-Sainte-Anne, la municipalité propose à ses citoyens un nouveau produit afin de répondre à un besoin exprimé par la population.

Dès la mi-juin, il sera possible de circuler sur le sentier de la rivière Jean-Larose entre la station Mont-Sainte-Anne et le camping du rang Saint-Julien. Pour avoir accès à ce sentier en poussière de pierre, les gens doivent se prévaloir d'une passe d'identification qui est présentement disponible au secrétariat de l'hôtel de ville. Pour la saison 2011, il en coûtera 20 \$ pour les 18 à 64 ans et 10 \$ pour les 17 ans et moins et les 65 ans et plus.

Suite à la réalisation de la consultation sur les besoins des familles de Saint-Ferréol-les-Neiges dans le cadre de l'élaboration du plan d'action de la politique familiale 2009-2011 réalisée pour le comité permanent de la famille en 2008, un des constats identifiés par celle-ci est d'avoir accès à une plus grande variété d'infrastructures et de services en matière de loisirs, sports et culture.

À partir de ce constat, le comité permanent de la famille a défini les objectifs et identifié des pistes d'actions afin de répondre aux besoins des familles et de la population en général. L'objectif lié à ce constat qui apparaît dans le plan d'action est de développer de nouvelles infrastructures de loisirs, sports et culture pour les différentes clientèles de Saint-Ferréol-les-Neiges, améliorer l'offre d'activités de loisirs, sports et culture pour les familles et favoriser le partenariat avec les acteurs du milieu.

La mise en place d'un partenariat durable avec le Mont-Sainte-Anne pour faire valoir les besoins des familles et l'aménagement d'une piste cyclable qui permettrait de traverser de façon sécuritaire le territoire de la municipalité à vélo avec des enfants sont des actions qui furent clairement identifiées comme prioritaires par les gens consultés.



## ÉCOLE DE PIANO PLACE FATIMA

Le 7 mai dernier, sous la supervision de monsieur Dany Dubeau, les élèves de l'école de piano Place Fatima ont réalisé un récital au cours duquel ils ont pu mettre en valeur leur apprentissage acquis durant les sessions d'automne et d'hiver



## MARCHÉ AUX PUCES

Le marché aux puces qui s'est tenu le 28 mai dernier a connu un très bon achalandage. Plus de 40 personnes sont venues vendre du matériel. Cette activité familiale, organisée en collaboration avec le comité de financement de l'école Caps-des-Neiges I, a connu un grand succès.

## DES NOUVELLES DE VOTRE MAISON DES JEUNES



Qu'est-ce qu'une Maison des jeunes ? C'est un milieu de vie animé où les jeunes de 11 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des adultes actifs, critiques et responsables. L'équipe de travail est composée d'intervenants dynamiques, professionnels et qualifiés, et ce, sous la supervision d'un conseil d'administration. Le bon fonctionnement de l'organisme repose sur un code d'éthique suivi par les travailleurs, mais également par les jeunes. De nombreux services sont offerts aux jeunes : relation d'aide, milieu de vie, aide aux devoirs, création de C.V., traitement de l'information sur des sujets d'intérêt jeunesse, etc. Nous effectuons également des sorties, des voyages, des soirées thématiques et des levées de fonds pour permettre aux jeunes de défrayer les coûts des activités.

### PROGRAMMATION

#### Activités Juin

- 2 et 3 juin : Parcours extérieurs
- 4 juin : Rigolfeur
- 6-7 juin: Soirée défis
- 9-10 juin : Hockey bottine

- 17 juin : Party de fin d'année
- Juillet:** Fin de semaine de camping
- Août :** La Ronde

#### Horaire estival

Nous serons fermés du 23 au 25 juin 2011

#### Du 27 juin au 3 septembre :

- MDJ St-Ferréol : lundi 18 h à 22 h
- MDJ St-Tite: mardi 18 h à 22 h
- Hors Zone : du mardi au samedi

**Ces activités restent à confirmer. Informez-vous à votre Maison des jeunes ou visitez notre site internet au [www.mdjlazone.ca.sitew.com](http://www.mdjlazone.ca.sitew.com) ou notre page FACEBOOK.**

#### ENCAN CHINOIS

Nous avons organisé un Encan Chinois le vendredi 25 février 2011 à l'école primaire Caps-des-Neiges 1 de Saint-Ferréol-les-Neiges en partenariat avec le Carnaval des Neiges. Cet événement fut animé par monsieur Michel Guimond, député du Bloc Québécois et nous a permis d'amassé près de 7 000 \$. Merci à tous de votre participation.



Du 27 juin au 5 septembre 2011, une équipe parcourra les rues de St-Ferréol-les-Neiges pour rencontrer les jeunes

dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. Ce projet servira également à rassembler des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. Du mardi au samedi, l'équipe sera présente pour discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques. Les commerçants et la municipalité seront informés de notre démarche sous forme de bulletins qui seront remis avant et à la fin du projet. Lors des soirées pluvieuses, nous occuperons les locaux de la Maison des jeunes. Vous verrez d'ici quelques jours les affiches de ce projet chez les commerçants de votre quartier. Voici l'horaire pour chaque municipalité :

#### St-Ferréol-les-Neiges

Mercredi et vendredi 18 h à 22 h  
Samedi 13 h à 17 h

#### Saint-Tite-des-Caps

Mardi, jeudi et samedi de 18 h à 22 h

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Si vous êtes intéressé à faire partie du conseil d'administration de la Maison des jeunes, veuillez contacter madame Maryse Néron au 418 826-3107.

#### Nous rejoindre

Par téléphone : 418 826-3107  
Par courriel : [mdjlazone@hotmail.com](mailto:mdjlazone@hotmail.com)  
Sur notre site internet : [www.mdjlazone.ca.sitew.com](http://www.mdjlazone.ca.sitew.com)  
Via notre page Facebook.

# LA VIE PAROISSIALE

Le mois de juin marque la fin des activités pour goûter sur un autre rythme les joies de l'été.

Depuis septembre, plusieurs personnes ont soutenu la vie communautaire par leur engagement. Des temps de rencontre ont été vécus lors de la soupe populaire, la fête des jubilaires, les célébrations de Noël, la messe mensuelle parents-enfants, l'accueil des premiers communiant, la confirmation, les baptêmes et mariages à l'occasion... sans oublier les célébrations des funérailles des parents et amis...

Merci à ceux et celles qui se soucient de la vie de la communauté.

## L'INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE



Merci et félicitations à tous les parents qui ont cheminé avec leurs enfants pour vivre l'une ou l'autre des étapes de l'initiation à la vie chrétienne : les sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation, ainsi que la profession de foi.

Je tiens à signaler la participation active aux rencontres de catéchèse biblique symbolique, aux messes parents-enfants et aux autres célébrations. Bravo et merci aux parents et à leurs jeunes. Merci aussi aux grands-parents qui ont fait leur part.

Je rappelle aux parents les services que nous proposons pour eux et leurs enfants : nous vous offrons un accompagnement qui vous permettra de rencontrer le Seigneur dans sa Parole et dans la communauté à travers des temps de réflexion et des célébrations. Nous faisons la démarche ensemble, mais c'est à vous à prendre la décision.

Donc, si vous désirez faire baptiser votre enfant, si vous désirez vivre avec lui les sacrements de la vie chrétienne, n'hé-

sitez pas à communiquer avec nous. Nous commençons le cheminement au début septembre. Venez nous rencontrer ou téléphonez nous.

Jean-Luc Laflamme, ptre 418 827-2885

## MA PAROISSE, J'Y CROIS

La vie paroissiale et communautaire, est un ensemble de liens tissés entre nous et de services que nous pouvons nous donner. C'est à travers la vie que se dit ce qui nous habite. La foi se manifeste par nos actes. La solidarité manifeste notre désir d'appartenance.

Nous vous invitons à donner à la campagne de la capitation. Le montant suggéré est de 50 \$ par personne adulte.

Merci!

L'Assemblée de Fabrique de la paroisse St-Ferréol  
3432 avenue Royale  
St-Ferréol-les-Neiges, Qc G0A 3R0  
418 826-2554

## DATES À RETENIR

### Horaire des messes

À partir de la 1<sup>ère</sup> fin de semaine de septembre soit les 3 et 4, l'horaire des messes changera dans les 4 paroisses.

Le nouvel horaire sera :

Samedi	16 h	St-Joachim
Samedi	19 h	St-Ferréol-les-Neiges
Dimanche	9 h	St-Tite-des-Caps
Dimanche	10 h 30	Notre-Dame du St-Rosaire

## RENCONTRE INTER-PAROISSIALE

Dimanche le 18 septembre 2011, à 10 h, nous avons rendez-vous à St-Ferréol-les-Neiges pour la traditionnelle rencontre annuelle avec les 4 paroisses. La messe sera suivie d'un goûter. Les cartes seront disponibles au secrétariat de la paroisse. C'est une belle occasion de nous rencontrer et de nous rendre solidaire dans notre vie en Église.



**BONNE ÉTÉ ET BONNES VACANCES À TOUS!**



## LE BÉNÉVOLAT D'ANGÈLE

À tous les mois de mai, nous soulignons l'engagement bénévole qui se fait tout au long de l'année dans notre communauté. Et moi, à ce sujet, je veux vous parler d'une personne qui comptait beaucoup à mes yeux. C'était mon amie. Elle s'appelle Angèle Caron.



Petite, discrète, elle a fait beaucoup pour son milieu, vous savez. En effet, son implication dans la communauté cumule plus de vingt années alors que déjà elle servait la messe, accompagnait des jeunes enfants à l'école, apportait le courrier à des personnes âgées en plus de leur tenir compagnie.

Elle participait aux réunions des Brebis de Jésus et Sœur Rachel nous

rapporte qu'Angèle était d'une assiduité et d'une ponctualité remarquables... Tous ici, dans le village, nous connaissions Angèle. Elle passait souvent avec les petits enfants qu'elle gardait...

Mais moi, je l'ai davantage connue il y a une dizaine d'années alors que je lui ai demandé de travailler avec moi en liturgie. Son rôle? Téléphoner à chaque semaine aux personnes du service à l'autel : les servants, les ministres de communion, les lecteurs, lectrices pour leur faire penser que leur tour était arrivé parce qu'à ce moment-là, nous avions beaucoup d'absences dans le service à l'autel... Ça paraît banal comme responsabilité. Mais c'est beaucoup de téléphones... Souvent, elle devait rappeler plusieurs fois... Et c'est ce qu'elle faisait toutes les semaines. Même plus, de son propre chef, elle remplaçait les personnes qui étaient absentes malgré tout. Elle me disait qu'elle trouvait ça difficile par bout. Un matin, elle me dit : « Ronald, je suis pas mal tannée. Les téléphones, j'en ai mon voyage. On ne me prend même pas au sérieux. J'appelle pus. » On a jasé ensemble des difficultés que comporte l'engagement. « Ce n'est pas nécessairement facile, tu sais. C'est vrai que c'est un peu décevant, des fois. Mais demain, ça ira mieux » et elle repartit encouragée.

Avec le temps, Angèle devint aussi notre **servante de messe**, spécialiste des grandes circonstances comme à Noël, les Jours Saints, les cérémonies de confirmation... On demandait toujours Angèle dans ces moments-là... parce qu'elle était compétente et toujours disponible.

Aussi, c'était toujours Angèle qui accompagnait les servants débutants. Elle était patiente et bonne avec eux...

Et tout ce beau travail se faisait dans la plus grande discrétion. Angèle, c'était donc une bénévole modèle, un modèle par sa compétence et son sens des responsabilités, un modèle par son assiduité et par la gratuité de ses actions. Elle était petite, mais son cœur était grand...

Un jour, elle s'est arrêtée devant ma porte pour me dire que sa santé ne lui permettait pas de continuer à ce rythme. Elle avait bien raison puisque quelque temps après, elle décédait subitement, le 21 mai 2008... Bravo à elle pour son implication! Elle aura rendu notre communauté plus vivante.

Aujourd'hui, Angèle me manque en liturgie, elle nous manque à nous tous : son implication, en plus d'être gratuite, était capitale... Nous gardons d'elle un excellent souvenir...

Pendant cette messe d'aujourd'hui, offrons avec le pain et le vin tout ce dévouement qu'Angèle a eu pour sa communauté et, en même temps, offrons toutes ces actions bénévoles que nous-mêmes nous accomplissons tout au long de l'année.

Ronald Asselin, lors de la messe des bénévoles 2009.

## TOURNOI DE GOURET DE SALON

### Inter service de garde

Le mercredi 25 mai 2011, a eu lieu le tournoi de fin d'année de gouret de salon.

Trois services de garde ont durant l'année 2010-2011, disputé dix parties. En saison, le classement se lisait comme suit :

1<sup>ère</sup> position : Service de garde de l'école la Châtelaine, entraîné par monsieur Sylvain Proulx.

2<sup>e</sup> position : Service de garde de l'école Cap-des-Neiges 1 entraîné par monsieur Gérald Deblois.

3<sup>e</sup> position : Service de garde de l'école des Beaux-Prés, entraîné par madame Mélanie Andrews



La finale de saison a eu lieu au gymnase de Saint-Ferréol-les-Neiges. Une première partie a eu lieu pour déterminer l'équipe qui participerait à la finale, Caps-des-Neiges I a eu un gain de 2 à 0 contre l'équipe Beaux-Prés.

Dans une finale enlevante, qui après 20 minutes de jeux indiquait toujours un pointage de 0 à 0. Il y a eu fusillade. L'équipe du service de garde Caps-des-Neiges I, a réussi à déjouer à une reprise le gardien de l'équipe adverse. Le gardien de St-Ferréol-les-Neiges a réussi les 3 arrêts.

Donc, éclatante victoire de l'équipe Caps-des-Neiges I, qui s'est méritée pour une deuxième année, le titre d'équipe championne.

Félicitations à tous nos joueurs et joueuses et merci à tous les parents qui match après match sont venus encourager leurs enfants.

À l'an prochain !

Gérald DeBlois, technicien en service de garde  
Guy Malenfant, directeur

## SITE D'INTERPRÉTATION ET DE PLEIN AIR SITE DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

### Saison 2011



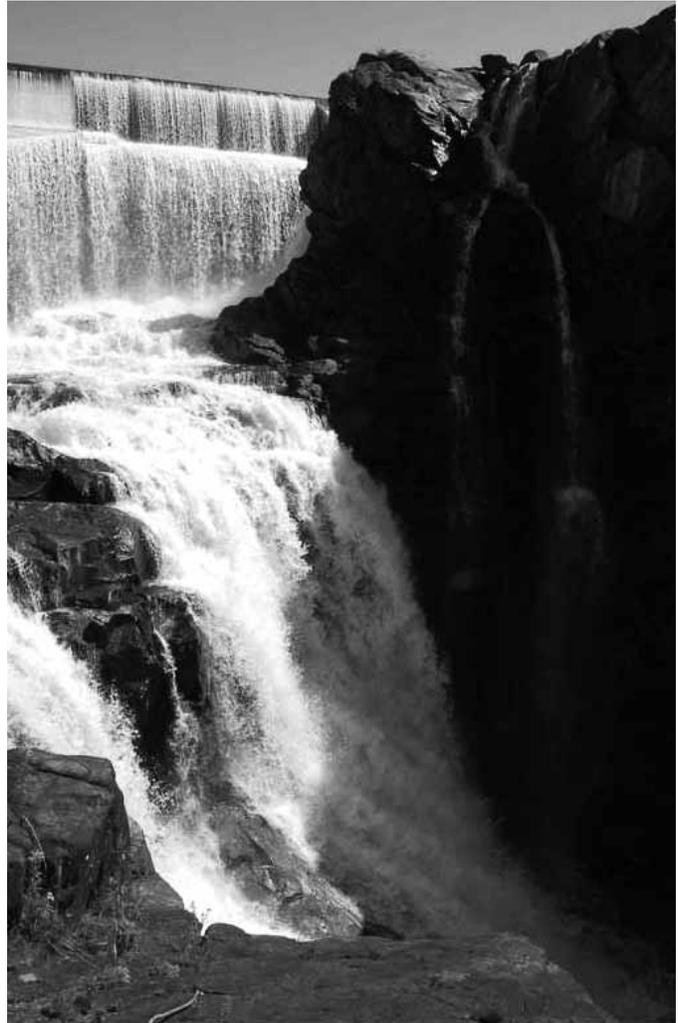
C'est avec plaisir que je prends la plume afin de vous informer des derniers développements dans la vie de la Corporation du Site Les Sept Chutes (CSSC) inc. Peut-être le savez-vous, le site Les Sept Chutes a lancé ses opérations estivales le 21 mai dernier? Cette année encore, c'est plus d'une vingtaine d'employés jeunes et moins jeunes qui accueillent

des milliers de visiteurs venus de nombreux continents s'émerveiller devant notre riche patrimoine naturel, industriel et historique.

L'an dernier, le conseil d'administration de la Corporation du Site Les Sept Chutes s'est donné le mandat audacieux de relancer ce site touristique qui fait la fierté de notre région. Un des premiers gestes à cet effet, a été de recourir à une firme réputée en développement touristique, Desjardins Marketing



Stratégique (DMS). À la suite d'une démarche d'analyse rigoureuse, celle-ci a finalement proposé au conseil d'administration une vision ambitieuse et réaliste afin d'orienter ses actions. L'objectif est de développer un modèle d'affaires rentable, essentiel pour assurer l'avenir du site. Il y a de cela quelques



semaines, je me suis joints à l'équipe afin d'accompagner le conseil d'administration dans la mise en œuvre de cette vision.

À ce jour, on a apporté de nombreuses petites améliorations, en autres, une nouvelle signalisation, un nouveau service de restauration, et des réparations à certaines infrastructures. Beaucoup de travail reste à faire. L'univers du récréotourisme est présentement en profonde mutation. Les marchés d'hier ont changé et de nouvelles opportunités d'affaires se présentent. J'avoue que le défi est grand, mais grâce à l'équipe passionnée d'employés et de bénévoles qui m'entourent, il est aussi des plus stimulants.

Au cours des prochaines semaines, mon objectif est de peaufiner la stratégie de développement qui émerge de la vision proposée par DMS et de mobiliser les principaux partenaires qu'elle interpelle. Ce travail complété, j'aurai à partager avec la communauté de Saint-Ferréol-les-Neiges le détail de notre plan d'action. Le site Les Sept Chutes est un joyau au cœur de notre milieu de vie et bénéficie d'un attachement certain; plusieurs générations de ferréolaises et de ferréolais y sont passées, de même que de nombreux concitoyens de la Côte-de-Beaupré. Les sept (7) membres du CA de la corporation, ses bénévoles, ses employés et moi-même sommes déterminés à redonner au site toutes ses lettres de noblesse.



Aussi, je profite de l'occasion pour vous informer que nous recherchons présentement une personne capable de combler le poste de trésorier au sein de notre conseil d'administration. Une formation en comptabilité est un atout certain pour occuper ce poste. Si le défi vous tente, n'hésitez pas à me contacter.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la prochaine édition de la fête de la famille qui aura lieu les 12 et 13 août prochains.

Bernard Paré  
 Directeur général  
 Corporation du site Les Sept Chutes  
 Téléphone : (418) 826-3139

### CERCLE DE FERMIERES



Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe. Nous sommes des femmes qui travaillent à promouvoir la culture et le patrimoine depuis 1957.

Nous nous réunissons une fois par mois et avons une pléiade d'activités et de démonstrations, ceci pour répondre aux demandes et intérêts de nos membres,

par exemple tricot, tissage, scrapbooking, couture et confections de toutes sortes.

Notre cercle est sous la présidence de madame Marie-Joséphine Riverin. Une petite cotisation annuelle vous est demandée. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec notre responsable du recrutement madame Christiane Girard au 418 826-1187 ou à girard.christiane@vidéotron.ca.

Inscrivez-vous afin de partager tout en vous amusant, car l'artisanat se veut un beau loisir.

Liliane Lavoie, secrétaire

### LA GRANDE FÊTE



Pour une deuxième année consécutive, la Loterie de La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré est maintenant lancée.

À GAGNER: UN CRÉDIT-VOYAGE DE 2 000 \$, UNE CERTIFICAT-CADEAU DE 500 \$ ÉCHANGEABLE AU IGA

BOUCHERIE CHOUINARD ET FILS AINSI QU'UN FORFAIT OFFERT PAR GROUPE DUFOUR D'UNE VALEUR DE 562 \$

La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré débute officiellement la mise en vente de la loterie destinée à financer une partie des festivités de la quatrième édition de l'événement. Chaque billet est vendu au coût de 5 \$. Seulement 4 000 billets sont en circulation.

Les billets sont présentement disponibles aux endroits suivants: au Uniprix à Beaupré, à la pharmacie Jean Coutu à Sainte-Anne-de-Beaupré, au Familiprix à Château-Richer ainsi qu'au Centre Sainte-Anne. D'ailleurs, le comité tient à remercier les commerces qui agissent comme point de distribution des billets pour leur précieuse collaboration, ainsi que tous les bénévoles impliqués dans la campagne. Pour



plus de détails, vous pouvez communiquer avec monsieur Jacques Bouchard au 418 827-4829 ou par courriel au jacques042@sympatico.ca

Le tirage se tiendra lors des activités de clôture de l'événement sous le chapiteau central le lundi 5 septembre à 15 h. L'an dernier, ce sont trois personnes de la Côte-de-Beaupré qui ont remporté les prix offerts. Ne manquez pas votre chance de participer! Merci d'encourager La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré!

### CARNAVAL DES NEIGES

#### 9<sup>e</sup> édition du tournoi de golf



La 9<sup>e</sup> édition du tournoi de golf du Carnaval des Neiges aura lieu dimanche le 11 septembre prochain au Club de golf Le Saint-Ferréol. Le coût de participation est de 75 \$ par personne pour le golf incluant le souper et de 20 \$ pour le souper seulement.

Information: Monsieur André Drolet, 418 826-3954  
 Bienvenue à tous!  
 Le Comité du Carnaval





**Côte à Côte**  
en action

## Le Regroupement Côte-de-Beaupré fait peau neuve !

La Regroupement Côte-de-Beaupré se dote d'un nouveau nom et un logo plus évocateurs de sa mission et de ses objectifs.

Le Regroupement Côte-de-Beaupré résulte d'une concertation d'une vingtaine d'acteurs provenant de différents milieux (municipal, scolaire, de la petite enfance, de la santé, communautaire, de l'emploi...) qui œuvrent auprès des jeunes sur la Côte-de-Beaupré. La mission première du regroupement est d'élaborer des stratégies et des actions concrètes qui favorisent **l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie chez les jeunes de 0 à 17 ans ainsi que dans les familles du territoire.**

### UN NOUVEAU LOGO

En février dernier, le regroupement a tenu un concours de dessin dans les écoles du territoire visant à lui trouver un nouveau nom et logo. Au total, plus de 150 dessins ont été reçus. Sur ces 150 dessins, celui de Raphaël Guérin (6<sup>e</sup> année) de l'école du Petit-Prince à l'Ange-Gardien et celui de Laurie Dassylva (4<sup>e</sup> année) de l'école du Bois-Joli et du Borage à Boischatel ont été sélectionnés que ce soit pour leur

qualité graphique et/ou le respect de la thématique. Ces deux élèves se sont mérités chacun un vélo tout équipé gracieuseté de la Boutique Vélo de la Côte Inc. de l'Ange-Gardien.

Les deux dessins ont inspiré le nouveau logo que vous trouvez au haut de la page. La pomme/ballon de soccer représente bien l'importance d'adopter et de maintenir de saines habitudes de vie pour favoriser la santé tandis que la montagne et le fleuve rappellent les attributs uniques qui caractérisent la région de la Côte-de-Beaupré.

### UN NOUVEAU NOM

De plus, les partenaires désiraient trouver un nom qui serait plus évocateur de la mission et des objectifs poursuivis par le regroupement qui par le fait même, renforcerait le sentiment d'appartenance aux actions soutenues par Québec en Forme. Les partenaires ont opté pour le nom **Côte à Côte en action** qui illustre bien leur mobilisation autour des actions mises en place pour favoriser l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez la famille et les jeunes du territoire





# Bibliothèque aux Sources

Par : Lucie Bédard

L'équipe de bénévoles de la Bibliothèque Aux Sources vous souhaite la bienvenue à votre bibliothèque.

## RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE

Dimanche, de 14 h 30 à 16 h 30

Mardi, de 14 h 30 à 16 h 30

Mercredi, de 18 h 30 à 20 h 30

Judi, de 18 h 30 à 20 h 30

## HORAIRE D'ÉTÉ

Veillez noter que nous adoptons l'horaire d'été dès dimanche le 26 juin. La bibliothèque sera alors ouverte les dimanches après-midi, mercredis et jeudis soirs et ce, jusqu'au lendemain de la Fête du travail, soit le 6 septembre. Bon été à tous!

## COMBIEN DE PAS VOUS FAUT-IL POUR MARCHER JUSQU'À LA BIBLIOTHÈQUE?

Dans le cadre de son projet 0-5-30 qui vise à promouvoir l'activité physique et de saines habitudes de vie, le CSSS de Québec-Nord lance un projet de prêt de podomètres dans les bibliothèques de la région de Québec, dont celles de la Côte-de-Beaupré. C'est ainsi que la Bibliothèque de Saint-Ferréol-les-Neiges s'est vu remettre quelques podomètres qui seront prêtés aux abonnés qui seront curieux de les essayer.

Le podomètre s'accompagne d'un petit livret d'instructions. L'utilisation de l'appareil est simple. L'abonné recevra également un livret de marche pour consigner ses résultats, de même qu'un répertoire des sentiers de marche pour notre région, qu'il pourra conserver.

La période de prêt sera de trois semaines, comme pour tout autre bien de la bibliothèque. Cependant, si la demande est forte, les renouvellements ne seront pas possibles afin de permettre au plus grand nombre de faire l'essai des appareils. De même, toujours si la demande est forte, nous demanderons la collaboration des abonnés afin de rapporter les podomètres le plus tôt possible à l'intérieur de la période de prêt de trois semaines.

Alors, à vos chaussures de marche!

## UNE BÉNÉVOLE PUBLIE SON PREMIER ROMAN POUR JEUNES!

C'est en effet au Salon du Livre de Québec, qui s'est tenu en avril dernier, que Madame Esther Poirier a lancé son roman *Gus et Flo, nuit blanche sur la lune*, destinée aux jeunes de 6 à 9 ans. La bibliothèque compte dans sa collection un exemplaire de ce livre que les jeunes abonnés pourront emprunter.

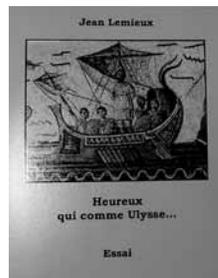
Voici le résumé de l'auteure :



« Salut ! On se connaît ? Ça ne saurait tarder... Je m'appelle Gustave. Gus, si tu préfères. Tu ne devineras jamais la dernière invention de Flo, ma meilleure amie. Elle prétend qu'il y a des gens sur... la Lune ! La bonne blague... Mais Flo ne rigole pas du tout et part à leur rencontre. La voilà qui fonce vers le grand pin de ma cour et qui grimpe dedans jusqu'aux étoiles. Plus qu'un petit saut et elle posera le pied sur le sol lunaire. Je ferais mieux de la suivre, elle risque de se

perdre sans moi. Tu viens avec nous ? Qui sait ce que nous allons découvrir... »

## UN AUTRE CONCITOYEN PUBLIE!



Il s'agit de Monsieur Jean Lemieux qui vient de publier son troisième livre, un essai philosophique paru sous le titre *Heureux qui comme Ulysse...* Le livre s'adresse à toutes les personnes « qui se questionnent et s'adonnent à la recherche intérieure afin de donner un sens profond à leur vie et d'être plus heureux ». La bibliothèque met également à la disposition de ses abonnés un exemplaire de ce livre. Monsieur Lemieux avait déjà publié auparavant D'hier à demain au présent, qui était sa biographie, et des réflexions diverses et propos au fil du temps regroupés sous le titre À chacun sa réalité.

Il s'agit de Monsieur Jean Lemieux qui vient de publier son troisième livre, un essai philosophique paru sous le titre *Heureux qui comme Ulysse...* Le livre s'adresse à toutes les personnes « qui se questionnent et s'adonnent à la recherche intérieure afin de donner un sens profond à leur vie et d'être plus heureux ». La bibliothèque met également à la disposition de ses abonnés un exemplaire de ce livre. Monsieur Lemieux avait déjà publié auparavant D'hier à demain au présent, qui était sa biographie, et des réflexions diverses et propos au fil du temps regroupés sous le titre À chacun sa réalité.

## LES JEUNES DE L'ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES I SUIVENT L'EXEMPLE!

Quelques jeunes élèves de l'École Caps-des-Neiges I ont produit des textes dans le cadre de leur programme de lecture et d'écriture « *Les cinq au quotidien* » dirigé par l'une de leurs enseignantes, Madame Myriam Légaré, et dont il a été question dans notre numéro de mars 2011.

Les textes ont par la suite été mis en page par une des mères des jeunes auteurs, soit Madame Esther Poirier, elle-même jeune auteure et bénévole à la bibliothèque. Grâce à la collaboration entre l'École et la Bibliothèque Aux Sources, un atelier de reliure dirigé par Madame Diane Blais de Reliure Multi-Services a été offert aux enfants.

Et bien, le recueil de textes a vu le jour. Il s'agit de *Aux Sources de l'imaginaire* à Caps-des-Neiges I. Chaque élève participant à l'atelier a relié son exemplaire et une copie est déposée à la bibliothèque où nos abonnés pourront la consulter.

## AUTRES NOUVELLES

Nous avons malheureusement enregistré des pertes de quelque 600 \$ au cours des six premiers mois de l'année, en raison du non-retour de livres empruntés par des abonnés. C'est le prix de ces livres. Nous tentons, sans succès, de récupérer ces biens qui appartiennent à la municipalité. Certains pourront être remplacés, mais ce sont autant de fonds qui n'iront pas à l'achat de nouveautés pour notre collection. D'autres par contre, c'est le cas des documentaires, sont plus difficilement remplaçables.

Nous sommes toujours heureux de récupérer des biens empruntés par les usagers, même avec beaucoup de retard, afin de continuer à en faire profiter le plus grand nombre d'abonnés.

Merci de nous rapporter les biens que vous empruntez quand vous en avez terminé!

Le service des prêts entre bibliothèques, les PEB, tourne à plein régime. À rappeler que le service des PEB est une option pour répondre aux demandes spéciales des abonnés, l'autre étant l'achat pour notre collection locale si le bien demandé est une nouveauté ou encore, si nous estimons qu'il s'agit d'un titre pour lequel la demande sera forte. Ainsi, l'abonné qui désire faire une demande spéciale remplit un feuillet. Les feuillets nous permettent d'établir notre liste pour les achats en librairie, ou de faire les démarches pour les PEB, via le logiciel *Symphony*, auprès de toutes les bibliothèques de notre réseau.

Il y aura échange de volumes appartenant au CRSBP en juillet. Nous recevrons à cette occasion quelque 1500 nouveaux titres pour la collection déposée, en échange d'autant de volumes qui repartiront vers d'autres bibliothèques du Réseau.

Vous êtes donc invités à passer régulièrement faire un tour afin de constater l'étendue de notre collection locale et de la collection de livres appartenant au Réseau. Pourquoi ne pas en profiter pour venir faire un brin de lecture sur place, et feuilleter un de nos nombreux magazines, dont les quelques nouveaux exemplaires du Monde diplomatique que nous vous proposons en essai.

## SUGGESTIONS DE LECTURE

Au sujet du lieutenant-colonel Charly Forbes, aujourd'hui décédé, qui fut un de nos concitoyens :

**Charly Forbes, le dernier des fantassins**, par Jean-Louis Morgan. Voici ce qu'en dit l'éditeur :



« Avec la modestie exemplaire qui est celle des héros oubliés, le lieutenant colonel J. Charles Forbes dit Charly, nous raconte sa jeunesse dans sa Gaspésie natale, sa formation dans le monde francophone des collèges militaires de son époque et, bien sûr, les faits d'armes qui lui valurent l'honneur d'être l'un des soldats les plus décorés du pays.

Replacée dans son contexte historique par l'auteur, l'odyssée de Charly Forbes nous fait réfléchir sur les terribles répercussions que peut avoir le métier des armes dans la vie personnelle, sur l'absurdité et l'horreur des massacres auxquels les militaires doivent pourtant prendre part sans discuter, ainsi que sur cet éluif « code du guerrier » que tout combattant d'exception a le devoir de faire sien. »

**Dans mes yeux à moi**, par Josélito Michaud. À propos de ce livre :



« 10 novembre 1975, dans le village de Sainte-Hélène-de-Mancebourg en Abitibi, une journée pas tout à fait comme les autres allait s'inscrire dans les événements marquants de ma vie. Ce matin-là, c'était la troisième fois en moins de cinq ans que je devais déménager mon petit monde. Selon mon habitude, j'avais encore occupé ma nuit du mieux que j'avais pu pour me rendre jusqu'au matin. La nuit, j'étais en proie à la peur.

Ballotté d'une famille d'accueil à une autre, j'essayais tout le temps de m'enraciner quelque part, sans manifester mon mécontentement, de crainte que l'on ne m'aime plus. Du haut de mes sept ans, j'étais devenu un chevalier errant qui se battait pour survivre aux chamboulements. D'une main, je portais péniblement ma petite valise bleue en carton mou, prématurément vieillie, de l'autre, je m'agrippais fermement à ma peluche Baby blue. J'avais l'essentiel de ma vie entre les mains. »

**Happiness : le grand livre du bonheur**. Collectif. Voici ce qu'en dit l'éditeur :



« Le secret du bonheur par les plus grands penseurs de notre temps. Dans ce livre, plus de cent experts de la psychologie positive provenant des quatre coins du globe partagent leur vision du meilleur chemin vers le bonheur. Partant du principe que le bonheur est une quête globale non seulement de l'individu, mais aussi des entités que sont les nations, organismes et groupes divers, *Happiness: Le grand livre du bonheur*

explore la notion de bonheur à travers des sujets comme le temps, la santé, le succès, l'avenir, la compassion, le bien-être, la génétique, l'humour, la douleur, la liberté d'action et de choix, la famille, les amis, etc. Écartant toute spéculation philosophique ou spirituelle, ce recueil dresse le portrait lucide d'un bonheur aux cent facettes qui s'exprime à l'échelle planétaire. Sous le couvert de l'expérience individuelle des auteurs d'ici et d'ailleurs, se dévoilent de grandes et simples vérités, des pensées riches de sens et des clés pratiques pour déverrouiller le bonheur qui sommeille en l'homme. »

Bon été à tous!

Lucie Bédard, responsable

# PERSONNES RESSOURCES RECHERCHÉES

Vous aimeriez animer ou développer une activité de loisirs pour les jeunes ou les adultes de notre municipalité. Vous avez des connaissances dans les domaines culturel, sportif ou communautaire que vous aimeriez partager avec un groupe d'individus. Alors contactez-moi, il me fera plaisir de vous rencontrer pour en discuter.

Martin Pouliot  
418 826-2253  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca



## Collecte de sang MARDI LE 16 AOÛT PROCHAIN

Une collecte de sang aura lieu à St-Ferréol-les-Neiges. Cette activité se déroulera au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1, de 14 h 30 à 20 h 30.

Lors de la 7<sup>e</sup> édition de cette collecte, en août 2010, soixante trois (63) personnes ont fait un don de sang. Alors c'est à nous tous de faire mieux. Pour la réalisation de cette journée, nous avons besoin d'une équipe de 12 bénévoles. Les personnes intéressées à donner de leur temps peuvent communiquer avec monsieur Martin Pouliot, au 418 826-2253.

Toute personne doit présenter, lors de la collecte, une pièce d'identité comportant son nom et sa signature ou sa photo pour pouvoir effectuer un don de sang.



La prochaine parution du journal Le Sommet se fera à la mi-septembre  
Vous avez des commentaires ou des suggestions? Écrivez-nous à :

[info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges  
33, rue de l'Église  
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0